Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 15 (1894)
Heft: 7

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-134755

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la section congolaise de l'Exposition d'Anvers se trouvent des œuvres artistiques dont les auteurs se proposent de ressusciter la sculpture sur ivoire. D'après le succès obtenu par ces coûteux chefs-d'œuvres, il est permis d'espérer que cette tentative réussira complètement.

Aux dernières nouvelles reçues du Congo français, Savorgnan de Brazza, qui devait venir se reposer en France, était à Bania, dans la Haute-Sangha. Son retour en France se trouve ajourné.

A la suite des troubles qui règnent dans la région du lac Tchad, le baron d'Oppenheim a renoncé, temporairement du moins, au projet qu'il avait formé d'organiser une expédition scientifique de la rive méridionale de ce lac.

Un nouveau voyage de sir Gilbert Carter, dans le hinterland de la colonie britannique de Lagos, dont il est gouverneur, a eu pour résultat une demande d'annexion aux possessions de la Grande-Bretagne formulée par les chefs et anciens du peuple d'Ikorodou, station commerciale très florissante.

D'après des nouvelles reçues de Grand-Bassam par M. Delcassé, ministre des colonies, la mission dirigée par le Capitaine Marchand doit être arrivée à Kong. Le gouverneur de la Colonie a pris immédiatement les mesures nécessaires pour assurer le ravitaillement de la mission.

Une importante factorerie anglaise a été établie sur la côte du Maroc, en face de l'île Lanzarote, l'une des Canaries.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

La France et l'Angleterre sont arrivées à une entente au sujet de leurs droits respectifs dans le golfe de **Tadjoura** et sur la **côte des Somalis.** Les deux gouvernements se sont engagés à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la traite des esclaves et l'importation de la poudre dans les pays placés sous leur juridiction.

Sous le titre : **L'esclavage en Protectorat britannique : Zanzibar et Pemba,** l'*Anti-Slavery Reporter* a publié, dans son dernier numéro, un article auquel nous empruntons ce qui suit : Le public anglais ne se rend pas encore compte qu'il reste dans le protectorat anglais de Zanzibar (qui comprend l'île de Pemba), un nombre inconnu d'esclaves, que des publicistes autorisés évaluent de 200,000 à 300,000. La Société anti-esclavagiste d'Angleterre a, pendant bien des années, insisté auprès du gouvernement anglais pour l'abolition du statut légal de l'esclavage dans les États du sultan de Zanzibar, à une époque où le sultan était le souverain réel et non pas comme maintenant le souverain nominal du pays. Sir John Kirk écrivait à lord Granville, en mars 1884 — il

y a justement dix ans : « Je crois que la non-reconnaissance de l'esclavage comme état légal est essentiel à la prospérité de Pemba ». Au mois de novembre de la même année il écrivait de nouveau : « J'insiste auprès du sultan sur les avantages qu'il retirerait en ignorant l'esclavage comme état reconnu par la loi à Zanzibar et à Pemba, car des hommes libres seraient heureux de venir en grand nombre chercher ici un salaire et des vivres, qui craignent actuellement de le faire, ou qui, s'ils le faisaient, seraient enlevés à leur débarquement et réclamés comme esclaves par quelque individu de la côte ».

Et maintenant quel est l'état des choses? Depuis la date de ces lettres, Zanzibar et Pemba sont devenus protectorat britannique. Le *Statesman's Year Book* s'exprime ainsi à l'égard de Zanzibar : « Parmi les sujets du sultan, la justice est administrée par des Kazis ; mais parmi les Européens, elle l'est par nos propres consuls, dans tous les cas où ils sont les accusés ou les défendeurs, et l'agent consul général britannique a le droit de juger tous les cas entre sujets anglais et Zanzibarites. Quant aux finances, le même document porte que les revenus du sultan, dérivés jusqu'ici des droits de douane et des taxes, essentiellement sur les clous de girofle, ne sont pas maintenant sous le contrôle de son Altesse à laquelle est alloué un traitement spécial annuel d'environ deux lakhs de roupies, distinct des revenus généraux. A la vérité les dépenses publiques doivent recevoir la sanction du sultan, mais comme il faut aussi qu'elles soient sanctionnées par le consul général britannique et que les comptes soient tenus en anglais aussi bien qu'en arabe, elles sont absolument sous le contrôle anglais. Le produit principal ce sont les clous de girofle ; ceux-ci sont cultivés par des esclaves, dont il existe des milliers dans l'île de Pemba. Tout récemment Sir Edward Grey disait que les Arabes se plaignaient de la difficulté de trouver des travailleurs pour les plantations. Les Arabes veulent du travail servile ; le public anglais ne tolérera pas plus longtemps le travail servile dans des territoires placés sous le drapeau anglais.

La longue expérience de la Société aux Indes occidentales, à Cuba, dans les États de sud de l'Amérique et surtout au Brésil permet d'affirmer que lorsque le travail libre est substitué au travail servile, l'exportation des divers produits : sucre, café, coton, augmente bien vite énormément, et nous ne doutons pas que la même augmentation se produirait pour la culture et l'exportation des clous de girofle, si l'esclavage était aboli à Zanzibar et à Pemba.

Le lieutenant Smith qui avait fait à Pemba une visite en 1884 disait

y avoir trouvé les planteurs arabes souffrant de l'imposition d'une taxe énorme de 40 % sur leurs récoltes de clous de girofle, et d'un décret du sultan interdisant la vente ou la location de terrains à des étrangers. La seule perspective d'un bien permanent était, suivant lui, l'autorisation de vendre ou de louer des terrains à des étrangers, et l'abolition du statut de l'esclavage à Pemba. Quant à cette dernière il dit : La peur d'être réduit en esclavage, une fois dissipée, l'immigration commencerait bien vite et le pays se peuplerait.

Nous recommandons ce sujet au gouvernement de Sa Majesté, et nous insistons pour qu'il abolisse, sans nouveaux délais, le statut légal de l'esclavage à Zanzibar et à Pemba, ainsi que sur le continent ce qui permettrait aux îles de se peupler de travailleurs libres.

« Quelle honte n'y a-t-il pas à voir les fonds levés par une administration anglaise comme revenus pour un protectorat provenir de plantations cultivées par des esclaves! »

La Société des **missions anglicanes,** qui a tenu son assemblée générale à Londres à la fin de mai s'est occupée de la question de la traite, qui, dit le Rev. Horace Waller, « devient rapidement un scandale par le fait que des nations qui disent détester le commerce des esclaves sont journellement mêlées à des opérations qui stimulent ce trafic et entravent l'activité des Sociétés de missions françaises, anglaises et allemandes. » Le Rev. Farler, de son côté, a exprimé l'opinion « qu'aussi longtemps que l'esclavage sera toléré et reconnu comme institution d'un pays, la traite continuera. Là où existe la demande, là l'offre y répondra. La traite africaine règne encore dans toute sa vigueur, elle retient vingt millions d'africains sous un régime de terreur et de misère et empêche tout progrès. Elle devrait être dénoncée comme analogue à la piraterie par toutes les nations civilisées, et les trafiquants d'esclaves devraient être traités comme des pirates. Ce sont des ennemis du genre humain qui ne méritent aucune pitié. »

La **Société africaine évangélique allemande** se propose de fonder à la côte orientale d'Afrique et au bord du lac Nyassa deux **asiles pour les esclaves libérés.**

M. **H.-H. Johnston,** commissaire britannique pour la **région du Nyassa** est rentré en Angleterre et a eu une entrevue avec un collaborateur de l'agence Reuter, auquel il a donné des détails sur sa mission en Afrique. Il lui a confirmé la défaite et la reddition du chef **Makanjila,** qui, avant son arrivée dans le pays, dominait sur les deux rives du lac. D'après le commissaire anglais, on peut espérer que cet événement

mettra un terme à la traite des esclaves dans cette partie de l'Afrique, d'autant plus que, depuis, plusieurs autres chefs Yao ont fait également leur soumission aux Anglais. Quant à la campagne elle-même qui a abouti à la défaite de Makanjila, M. Johnston l'a résumée ainsi : « Après avoir défait une première fois ce chef et parcouru 60 kilomètres, en brûlant toutes les villes qu'il possédait, je retournai à Zomba, en laissant au major Edwards le commandement du fort Maguire. Makanjila, pensant que j'avais retiré la majeure partie de mes forces, parvint à obtenir l'assistance de ses alliés du territoire portugais, et, au milieu de la nuit, il prit en personne le commandement de 2000 hommes pour attaquer les retranchements anglais. Il réussit à se rendre maître, pour un moment, de la ville indigène qui s'est élevée autour du fort, à tuer un certain nombre d'indigènes de nos amis et à enlever quelques centaines de femmes. Le major Edwards fit alors une sortie à la tête de 35 Sikhs et de 100 noirs, et une lutte corps-à-corps s'engagea entre ses hommes et l'avant-garde de Makanjila. L'ennemi perdit 43 hommes, au nombre desquels le grand vizir de Makanjila lui-même. Entre temps, un autre détachement ennemi avait de nouveau tenté une attaque contre le fort, qui fut bravement défendu par l'officier sikh, auquel on en avait laissé la garde. Après ces deux attaques inutiles, l'ennemi battit en retraite, mais le major Edwards se mit à sa poursuite, lui infligeant de grandes pertes. Il réussit même à lui reprendre les femmes qu'il avait emmenées en captivité. Quelques jours après, Makanjila demanda un sauf-conduit et consentit à commencer le payement de l'indemnité que je lui avais précédemment imposée. Le major vint alors me voir précipitamment à Zomba pour savoir quelles conditions je mettais à la conclusion de la paix ; quand il fut de retour au fort Maguire, Makanjila accepta mes propositions, et, à la fin de mars, il entra dans le fort. Je crois que, depuis ce temps, il s'est tenu tranquille. »

La Société anti-esclavagiste de Belgique a reçu de Zanzibar une lettre du **capitaine Jacques** qui revient en Europe. Embarqué le 15 mai, avec ses deux adjoints MM. Renier et Doguier, à bord du paquebot français la *Ville de Belfort,* il comptait arriver à Marseille le 15 juin [1]. Dans sa lettre il relate brièvement les incidents de son retour à la côte. Partis d'Albertville le 5 février, les officiers belges ont atteint au commencement d'avril l'embouchure du Zambèze. Après un arrêt forcé de huit jours à

[1] Le capitaine Jacques a débarqué à Marseille le 19 juin ; dans notre prochain numéro nous donnerons les détails communiqués par lui à l'*Indépendance belge.*

Chindé et de vingt-trois à Quilimane, ils ont pu s'embarquer enfin pour Zanzibar où ils sont arrivés, le 6 mai dernier. Le capitaine Jacques, qui, le 10 mai, se rendait à Bagamoyo pour y retrouver ses fidèles soldats Askaris, revenus à la côte par voie de Tabora, donne quelques détails sur l'expédition qu'il a entreprise, en quittant Albertville, contre Mouhina, le lieutenant de Roumaliza. Il s'agissait de le punir de la part qu'il avait prise au blocus d'Albertville, et de s'emparer du boma de M'towa, le seul point d'appui des troupes arabes dans cette région du lac. Le *Nordenfeld* mis en batterie à 450 mètres du boma, a mitraillé l'ennemi avec le plus grand succès et forcé celui-ci à se rendre vers sept heures du soir, après une résistanee désespérée. La dépêche reçue précédemment nous a appris l'installation, au boma de M'towa, de M. le capitaine Long et de son adjoint M. Chargeois qui y tiennent actuellement garnison. Roumaliza s'est retiré avec les débris de ses bandes dans le nord du Tanganyika, aux environs de Kibanga ; depuis longtemps il s'efforçait de s'implanter dans cette région. Avant de quitter le lac, le capitaine Jacques avait appris la mort d'un autre lieutenant de Roumaliza, Toka-Toka, tué par un des alliés de l'État indépendant, Pindé, le chef de la presqu'île d'Oubwari.

Le rapport de M. le missionnaire Escande sur l'**Oeuvre des esclaves fugitifs de St-Louis,** au Sénégal s'exprime ainsi au sujet d'une expérience nouvelle dans l'éducation des libérés. « L'essai que nous avons tenté avec notre nouveau terrain de Ngalel, sans avoir échoué, n'a pas réussi comme nous l'aurions désiré ! Nous comptions demander à ceux de nos libérés qui y voudraient cultiver une légère redevance soit en nature, soit en argent, calculée sur le nombre d'hectares mis en culture. La chose était acceptée en principe, il ne restait plus qu'à fixer la quotité. Nous avions fixé celle-ci à 5 francs par hectare. Ce n'était rien semble-t-il ; c'était beaucoup pour nos gens. Car enfin, cela n'allait à rien moins qu'à renverser toutes leurs idées. Jusqu'ici ils avaient pris l'habitude de tout attendre du missionnaire, de tout recevoir de lui, et voilà que c'était maintenant le missionnaire qui attendait d'eux quelque chose ! Le résultat a été que quatre seulement ont demandé du terrain, les routiniers ont continué à semer arachides et mil dans leur champ de Béthesda. Il est à prévoir toutefois que l'abondante récolte obtenue par les cultivateurs de Ngabel en encouragera quelques autres à s'y transporter l'an prochain, ce qui allégera de quelques francs encore notre petit budget.